

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

COMMUNE DE LARRINGES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE
HAUTE-SAVOIE

Séance du 16 septembre 2025

Délibération n°
20250916-05

L'an deux mille vingt-cinq et le seize septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Georges BLANC, Maire.

Nombre de Conseillers
En exercice 15
Présents 14
Votants 14

Présents : M. BLANC Georges, Mme METRAL Laure, M. CHESSEL Pascal, Mme CHESSEL Christelle, M. GRAS Jean-François, M. BOCHATON Philippe, M. COLLIARD Hervé, Mme GUYOT Patricia, Mme SERVOZ-COCHARD Nadine, Mme SERVOZ Nathalie, M. DELEVAUX Jean-Jacques, Mme LAINÉ Delphine, M. BOCHATON Sébastien, Mme GRIVEL Allma.

Date de la convocation
9 septembre 2025

Absents : M. COLLIARD Jean-François.

A été nommée secrétaire : Mme METRAL Laure.

OBJET

TARIFS DES STUDIOS COMMUNAUX – ANNEE 2026

Acte rendu exécutoire
après télé-transmission
en Sous-Préfecture le
17 SEP. 2025
et mise en ligne sur le
site internet de la
commune le

17 SEP. 2025
Le Maire
Georges BLANC

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a lieu de fixer le tarif des locations des studios communaux pour l'année 2026.

Après discussion, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Décide de fixer les tarifs suivants :

STUDIOS CHEF-LIEU	
La nuit	42 €
La semaine (hors vacances scolaires)	165 €
La semaine (en vacances scolaires)	185 €
Le mois (période du 1 ^{er} octobre au 30 avril)	400 €
Le mois (période du 1 ^{er} mai au 30 septembre)	350 €
Caution pour les locations des studios au mois	300 €

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Larringes, le 16 septembre 2025

Le Maire
Georges BLANC

La Secrétaire de séance
Laure METRAL